VoxPublic

RENFORCER LE POUVOIR CITOYEN

Rapport d'activités 2022

1. Une année électorale propice aux interpellations des candidat·es et élu·es
2. VoxPublic aux côtés des associations et collectifs de lutte contre la précarité
3. VoxPublic engagée contre les discriminations raciales et pour l'accueil des personnes exilées
4. Médias et numérique : des outils libres toujours plus nombreux au service des partenaires de VoxPublic

EDITO

2022, ENTRE MENACES SUR LES LIBERTÉS ET RÉSISTANCES DÉMOCRATIQUES, VOXPUBLIC DANS L'ACTION.

L'année 2022 a été marquée par l'invasion russe en Ukraine. La guerre a bouleversé l'agenda international, et toutes les conséquences de cette agression sont encore imprévisibles. A sa mesure, VoxPublic a décidé de contribuer à l'élan de solidarité qui s'est manifesté dans toute l'Europe en animant, avec le CRID et l'Assemblée européenne des citoyens, le Collectif Solidarité Ukraine.

En France, ce fut une année électorale avec la présidentielle et les législatives. Ces élections ont été l'occasion pour VoxPublic de soutenir des dizaines d'associations qui, en utilisant nos ressources (annuaires des entourages des candidat·es à la présidentielle, des candidat·es aux législatives) ont pu se faire entendre par les candidat·es. La réactivité de VoxPublic et la fiabilité de ses ressources ont été appréciées !

Puis, l'arrivée en force du Rassemblement national à l'Assemblée nationale nous a amenés à tracer une ligne rouge en annonçant publiquement que nous ne chercherons pas à convaincre un groupe RN diamétralement opposé à nos principes sur des sujets comme les libertés, l'accueil des personnes exilées ou la justice sociale et environnementale.

2022 a aussi été la première année d'application de la « loi séparatisme » et de son lamentable Contrat d'engagement républicain, nouvel épouvantail du pouvoir exécutif pour inhiber l'action associative. Avec la Coalition pour les libertés associatives, ou en appui direct à des associations attaquées par l'État ou des collectivités territoriales, VoxPublic tire le signal d'alarme, tant en France qu'avec des partenaires européens comme le European Civic Forum, sur ce recul des libertés associatives et sur le rétrécissement de l'espace démocratique de la société civile française.

Malgré cela, de nombreuses associations et collectifs de personnes concernées par les discriminations ou les inégalités, continuent avec courage leurs actions pour faire bouger les lignes et trouvent chez VoxPublic une alliée de confiance pour porter avec elles leurs revendications jusqu'à la victoire.

Les membres du Conseil d'administration

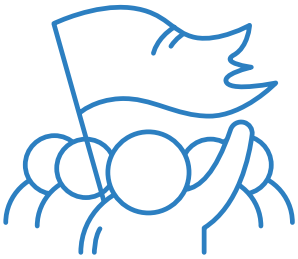

Le CA :
Issa Coulibaly,
Fabrice Ferrier,
Léa Gauthier,
Jean-Baptiste Paulhet,
Loan Torondel,
Marcela Villalobos Cid,
co-président·es,
Patrick Teil,
trésorier

Equipe permanente :
Erika Campelo,
Jean-Marie Fardeau,
Laure Paradis,
Benjamin Sourice

Apprenti·es :
Amalia Blanchard Litique,
Eva Victoria Fontana,
Thomas Renaux

EN 2022,
17 ACTIONS
portées par des associations ou des collectifs soutenu·es par VoxPublic

5
actions de défense des droits personnes exilées
avec nos partenaires JRS-France, Anafé, Fonds de dotation Merci, Tous migrants et Rosmerta.

2
actions de lutte contre la précarité et pour l'accès aux droits sociaux
avec le collectif Changer de Cap * et le Collectif Revenu Minimum Garanti.

2
espaces inter-associatifs lancés
et animés par VoxPublic : le Collectif Solidarité Ukraine et le collectif contre le projet de loi Asile et Immigration.

2
actions pour le droit au logement
avec nos partenaires de la Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement (FAPIL) et d'APPUII (Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International).

3
actions contre les discriminations et pratiques policières abusives
avec les associations parties prenantes de l'action de groupe contre les contrôles au faciès, les habitants d'Epinay/Sénart (91) conseillés par Me Clara Gandin, et l'Observatoire des droits des citoyens intinérants (ODCI).

3
actions pour défendre les libertés associatives
avec nos partenaires de la Coalition pour les libertés associatives, le Mouvement associatif, les avocats du Groupement antifasciste de Lyon et environs (GALE).

VoxPublic a coopéré avec 3 réseaux européens
Liberties.eu, le European Civic Forum et le réseau des Coalitions du projet Civitates.

VoxPublic engagée dans l'interpellation des candidat·es à la présidentielle 2022
en proposant un annuaire avec 12 équipes de campagnes référencées et plus de 400 conseiller·es.

1 nouvelle thématique au cœur de son action :
la justice sociale et environnementale

Une année électorale propice aux interpellations des candidat·es et élu·es

DES OUTILS LIBRES AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

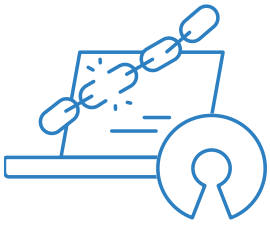

Les annuaires libres de VoxPublic décisifs pour interpeller les candidat·es

Deux moments électoraux forts se sont tenus entre avril et juin 2022 : d'abord l'élection présidentielle, puis les élections législatives. Afin d'aider les associations françaises dans leur interpellation des candidat·es à la présidentielle, VoxPublic a constitué et partagé librement un annuaire recensant les équipes de campagnes et des entourages de **12 équipes de campagne**. Au total, une base de données de près de **400 personnes** a été constituée (dans les règles de la RGPD). Ce travail a permis à **21 associations** de mener des actions de plaidoyer auprès de candidat·es à l'élection présidentielle.

A la demande d'associations partenaires, VoxPublic a ensuite constitué un annuaire de **1 100 candidat·es aux élections législatives** en donnant la priorité aux candidat·es les plus stratégiques : celles et ceux de la majorité présidentielle et de la gauche regroupée au sein de l'alliance NUPES. Ces annuaires ont été demandés par vingt associations et ont permis l'interpellation des candidat·es aux législatives sur les questions des droits des personnes exilées, du droit au logement, des droits des enfants, du changement climatique.

Un annuaire, des impacts

Notre partenaire APPUII a utilisé l' « annuaire présidentielle » pour les thématiques « égalité » et « urbanisme » pour interpeller plusieurs équipes. Il a obtenu des rendez-vous avec une responsable du programme de l'écologiste Yannick Jadot, et avec des représentant·es du mouvement l'Union populaire de Jean-Luc Mélenchon, dont la programme a ensuite été modifié pour intégrer une mesure phare portée par APPUII.

Un rendez-vous a également été obtenu avec Olivier Klein, alors président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et membre de l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron. Il est désormais ministre délégué à la Ville et au Logement et, après sa nomination, a recontacté le responsable d'APPUII pour une rencontre avec son cabinet et rediscuter des propositions.

JUSTICE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Une proposition de loi citoyenne pour la démocratisation de la rénovation urbaine et du logement à l'Assemblée nationale

De nombreux chantiers de rénovation urbaine sont imposés via une démarche autoritaire et descendante, sans la compréhension et l'adhésion des habitant·es ni la possibilité d'une contre-expertise citoyenne sérieuse. Ces projets ont pourtant un coût économique, social et écologique important. Il est possible de les diminuer en assurant la participation effective des habitant·es, et en privilégiant la réparation à la démolition afin de réduire l'empreinte carbone des projets.

« *La démocratisation du projet urbain et du logement social permettra de renforcer le pouvoir d'agir des individus directement concernés par ces opérations* » soulignent les associations et collectives porteuses de ce plaidoyer, dont les associations Alternative Pour des Projets Urbains Ici et à l'International (APPUII) et Pas sans Nous, partenaires de VoxPublic.

Le 30 novembre 2022, ces associations et six collectifs d'habitant·es ont présenté à l'Assemblée nationale leur proposition de loi visant à démocratiser la rénovation urbaine et le logement. Cette réunion a permis à la dizaine de député·es présent·es de la NUPES (opposition) et Renaissance (majorité) d'écouter les constats et de réagir aux propositions pour faciliter la participation des habitant·es.

Cette rencontre avec des député·es nouvellement élu·es, et la reprise de la proposition de loi citoyenne, sont le résultat d'un travail d'interpellation régulier mené dès le printemps, au moment des campagnes électorales, puis relancé dès la rentrée parlementaire à l'automne. Une démarche similaire est également menée auprès du ministre délégué à la Ville et au Logement, Olivier Klein, qui a rencontré à deux reprises les membres du collectif, pendant la campagne présidentielle et à l'automne 2022.

IMPACT > Des député·es du groupe NUPES envisagent de déposer en 2023 une proposition de loi reprenant les recommandations du collectif.

CE QU'A FAIT VOXPUBLIC

- → Mise en place et suivi d'une stratégie de plaidoyer de plusieurs mois
- → Aide à la production des documents de plaidoyer (synthèse, mémo pour les équipes de campagne)
- → Rechercher et fournir des contacts clés (annuaires)
- → Participation et facilitation du groupe de travail inter-associatif
- → Préparation aux rencontres avec des élu·es et les ministères

« ***VoxPublic nous a permis de toujours garder le cap, en nous poussant à prioriser les objectifs. Pas sûr que notre proposition de loi serait allée aussi loin sans son aide !*** »

Romain Gallart,
coordinateur d'APPUII

DES INTERVENTIONS DANS LE DÉBAT PUBLIC

Non, le RN n'est pas un groupe politique comme les autres !

Au lendemain des élections législatives, l'arrivée à l'Assemblée nationale de 91 député·es d'extrême-droite, dont 89 pour le groupe Rassemblement national, a suscité un choc pour celles et ceux qui, depuis des décennies, combattent les idées et la vision de la société véhiculées par ce parti dirigé par la famille Le Pen. Pendant l'été, la majorité Renaissance-Modem et les Républicains décidaient de faire élire deux député·es RN comme vice-président·es de l'Assemblée nationale et enterraient ainsi le principe du barrage républicain, cette alliance de circonstance entre la gauche et la droite pour empêcher l'extrême-droite d'accéder à des postes de pouvoir.

VoxPublic a estimé nécessaire de réagir. Notre association a proposé à ses partenaires de co-signer une tribune dans laquelle les signataires affirment : *« nous ne perdrons ni notre temps ni notre énergie à chercher à convaincre un groupe politique représentant un parti qui est à l'opposé des libertés et des valeurs que nous défendons »*. Les signataires, 14 associations (dont Les Amis de la Terre, Attac France, OXFAM France) et trois syndicats (CGT, Syndicat des Avocats de France et l'Union syndicale Solidaires), savent que d'autres groupes politiques portent des textes législatifs discriminatoires et liberticides, et s'engagent également à les combattre.

Le débat sur le positionnement des associations et ONG se poursuit encore en ce début 2023 et VoxPublic, via son délégué général Jean-Marie Fardeau, a publié sur le site de Basta ! Une nouvelle tribune appelant à ne pas banaliser le RN.

CE QU'A FAIT VOXPUBLIC

- → Lancer l'initiative de la tribune
- → Rédiger la tribune
- → Coordonner les signatures
- → Participation et facilitation du groupe de travail inter-associatif
- → Faire publier la tribune
- → Dialoguer avec des associations sur leurs stratégies

Illustration de la tribune pour diffusion sur les réseaux sociaux de Basta !

Renforcer le pouvoir d'agir des personnes vulnérables

Pour une réforme des pratiques de contrôle des Caisses d'allocations familiales.

Pour lutter contre la fraude aux allocations familiales, l'administration s'est dotée d'outils numériques de surveillance des bénéficiaires. Problème : la machine et ses algorithmes se sont emballés, produisant plus de précarité et des discriminations qui renforcent le non-recours aux droits. Le collectif Changer de Cap, réunissant des bénéficiaires de ces allocations, des ancien·nes fonctionnaires et des militant·es associatifs, s'est organisé pour interpeller avec force la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), avec l'aide de VoxPublic, à partir de juin 2022.

Le dernier trimestre 2022 aura été agité pour les équipes de direction de la CNAF après une série d'enquêtes journalistiques mettant en lumière des pratiques de contrôles discriminatoires. Le 5 décembre, l'émission Envoyé spécial (France 2) diffusait son reportage « *La CAF ne répond pas* » ; le 9 décembre 2022, la cellule investigation de Radio France révélait son enquête « *Quand des algorithmes notent les allocataires de la Caf* » diffusé sur France inter (radio la plus écoutée de France) et sur le web. D'autres articles parus dans la presse régionale ont également permis d'augmenter la visibilité du sujet durant l'automne.

VoxPublic a accompagné le collectif pour qu'il précise ses revendications et son action de plaidoyer se poursuit désormais avec le soutien d'organisations nationales, comme le Secours catholique et ATD Quart-monde, qui ont rejoint le collectif et repris ses revendications. *« Au démarrage, ça été très utile d'avoir l'idée d'une stratégie claire et d'un cadrage sur les objectifs, cela nous a permis ensuite de voler de nos propres ailes »* indique Didier Minot, président du collectif.

IMPACT > Suite à cette capacité à « mobiliser les médias », la direction générale de la CNAF a invité mi-janvier 2023 le collectif à une rencontre pour écouter ses revendications et faire des propositions de solutions à certaines problématiques, suivi par une réponse écrite.

CE QU'A FAIT VOXPUBLIC

- → Soutien à la conception et au suivi de la stratégie plaidoyer
- → Accompagnement pour la réalisation d'un document de revendications
- → Accompagnement pour la stratégie média et réalisation d'un dossier presse,
- → Réalisation d'annuaires des décideur·euses cibles
- → Formation à la prise de parole de « personnes impactées » par la problématique

« ***VoxPublic m'a permis de reprendre confiance dans ma prise de parole dans le cadre de moment un peu stressant comme un rendez-vous officiel*** »

Celine Tuo,
membre du collectif.

VoxPublic engagée contre les discriminations et pour l'accueil des personnes exilées

AGIR EN JUSTICE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Poursuite de l'action de groupe pour faire cesser les contrôles au faciès en France

L'année 2021 avait été marquée par la mise en demeure de l'État par les six associations engagées dans cette action de groupe (Amnesty international France, Human Rights Watch, MCDS, Open society justice initiative, Pazapas Belleville et REAJI) pour faire cesser les contrôles au faciès en France, puis par le dépôt de leur requête devant le Conseil d'État en juillet.

En 2022, la procédure a suivi son cours avec l'envoi d'argumentaires écrits (« mémoires ») par les associations et leur avocat, Me Antoine Lyon-Caen, en réponse à des arguments envoyés par le ministère de l'Intérieur au Conseil d'État. Tout au long de l'année, VoxPublic a participé à l'animation de ce collectif d'associations engagées dans cette procédure judiciaire inédite. L'audience devant le Conseil d'État et sa décision sont attendues courant 2023, mais aucune date n'a encore été annoncée.

VoxPublic soutient aussi la stratégie médiatique des associations et a organisé avec le journal Libération une interview exclusive de Mme Tendayi Achiume, rapporteuse spéciale des Nations Unies (de 2017 à 2022) sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie. L'ex-rapporteuse s'y étonne du déni du ministère de l'Intérieur face au problème des contrôles au faciès exercés par les forces de l'ordre en France. Pour elle, « *nier l'existence du racisme systémique ne fait que le perpétuer* ».

« ***Des groupes français ont attiré mon attention sur cette affaire qui est un cas très significatif de racisme systémique. J'ai choisi d'intervenir car les Droits humains sont en jeu dans cette affaire, et en raison des obligations internationales de la France de garantir l'égalité de toutes et tous devant la loi.*** »

Tendayi Achiume, rapporteuse spéciale auprès du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme jusqu'en octobre 2022.

DÉNONCER LES DISCRIMINATIONS

VoxPublic soutient des habitant·es

de quartiers populaires ciblé·es par des amendes abusives

Une trentaine d'adolescents et jeunes adultes d'un quartier d'Epinay-sous-Sénart en Essonne dénoncent les amendes abusives dont ils ont fait l'objet durant le premier confinement. Sur la période du 17 mars au 20 juin 2020, ces 32 habitants ont reçu plus de 150 avis de contravention, pour un montant qui s'élèverait aujourd'hui à plus de 50 000 euros après majorations, malgré qu'elles soient contestées. Aujourd'hui, cette situation pèse lourdement sur les jeunes et sur leurs familles. Les sommes dues par les mineurs verbalisés sont saisies sur les salaires de leurs représentants légaux.

Ces amendes ont été contestées par une avocate, Me Clara Gandin, auprès de l'officier du parquet. Pour Me Gandin, en plus d'être abusives, ces amendes sont illégales et discriminatoires. La Défenseure des Droits a été saisie en avril 2021 et un avis est attendu de sa part.

« ***Pour soutenir un collectif de jeunes ciblés par des amendes abusives et discriminatoires, VoxPublic nous a aidés à réfléchir au timing et aux canaux de notre communication, dans le but d'informer le public, de mobiliser les soutiens, d'interpeller les institutions, tout en préservant les individus parties au dossier. Merci !*** »

Me Clara Gandin,
avocate.

à Belleville, la « brigade des mamans » rencontre la Défenseure des Droits

A Belleville, quartier de l'est parisien, « La Brigade des mamans » et leurs enfants, de jeunes majeurs, ont témoigné le 18 octobre 2022 devant la Défenseure des Droits, Mme Claire Hédon, de verbalisations abusives et répétées par les forces de l'ordre. Cette rencontre a été organisée par la Maison communautaire pour le développement solidaire (MCDS), la Perm' de Belleville, partenaires de VoxPublic.

Après deux heures d'entretien, en présence de son équipe, Mme Hédon s'est dite : *« très impressionnée par ce que j'ai entendu aujourd'hui. Nous sommes en face de familles surendettées et de jeunes qui sont scolarisés, étudiants ou qui travaillent, mais que ces amendes enfoncent. Nous avons été saisis et nous allons nous emparer du sujet, ce qui peut passer par une instruction contradictoire avec des auditions des policiers. »*

Dans les deux actions, VoxPublic a soutenu les jeunes et leur familles en travaillant avec des journalistes pour médiatiser ce problème des amendes abusives afin de sensibiliser l'opinion publique et solliciter l'intervention des pouvoirs publics.

DÉFENDRE L'ACCUEIL ET LA SOLIDARITÉ

A Callac l'extrême-droite s'oppose à l'accueil de réfugié·es politiques par l'intimidation et la violence.

Début novembre 2022, VoxPublic est contactée par le fonds de dotation MERCI qui est engagé dans la mise en œuvre d'un projet ambitieux combinant redynamisation d'un territoire rural et l'accueil de personnes bénéficiant du statut de réfugié politique. Ce projet, dénommé Horizon, devait voir le jour à Callac, commune bretonne (Côtes-d'Armor) de 2 200 habitant·es.

Malheureusement, entre août et début novembre, une violente campagne de désinformation et d'intimidation orchestrée par des groupes d'extrême-droite, a créé un contexte extrêmement délétère dans la commune. Menaces de mort, tracts anonymes racistes et antisémites, diffamation et atteinte à la vie privée des élus dans des médias d'extrême-droite, manifestations bruyantes à Callac, ont fini par décourager le maire et plusieurs élu·es de la majorité, qui ont décidé - début janvier 2023 - d'abandonner ce beau projet d'accueil et de développement du territoire.

En novembre et décembre, l'équipe de VoxPublic a mis son savoir-faire (relations médias, stratégie de riposte juridique) au service de l'équipe du Fonds de dotation Merci. Jusqu'à la pause de fin d'année, nous avons espéré que le maire et son équipe trouveraient la force de ne pas lâcher. Mais ce ne fut pas le cas. VoxPublic a alors soutenu le fonds de dotation Merci pour maîtriser au mieux la communication dans les grands médias au lendemain de la décision d'abandon. Une expérience décevante mais riche d'enseignements pour toutes les communes qui portent une politique d'accueil de personnes exilées.

IMPACT > La stratégie de communication proposée a permis d'anticiper et d'imposer un autre récit dans les médias que celui de l'extrême-droite, tout en pointant les méthodes violentes des opposants. Une dépêche AFP qui reprend plusieurs éléments de la communication proposée au fonds de dotation Merci. La plupart des grands médias (Tv, radio, presse nationale et régionale), et même le New York Times, ont parlé de l'affaire.

CE QU'A FAIT VOXPUBLIC

- → Mise en place et suivi d'une stratégie de plaidoyer de plusieurs mois
- → Conseiller le Fonds de dotation Merci sur sa stratégie de communication (vers les médias, vers la mairie)
- → Relations presse et liens avec des journalistes clés
- → Communication de crise et stratégie de communication en cas d'abandon du projet
- → Établir une stratégie juridique via la mise en relation avec des avocats
- → Rencontre et dialogue avec des élu·es.

DROITS DES PERSONNES EXILÉES

Mobilisation inter-associative
contre le nouveau projet de loi sur l'asile et l'immigration

Avec plus de 20 textes de loi en 30 ans, la France ne cesse d'adopter des mesures toujours plus répressives et restrictives à l'encontre des personnes exilées et de leurs droits. Au printemps 2022, le gouvernement annonçait un nouveau projet de loi liberticide sur l'asile et l'immigration, pour la rentrée parlementaire, en septembre 2022. L'examen du texte au Parlement a été repoussé au printemps 2023.

Depuis septembre 2022, VoxPublic anime un espace inter-associatif rassemblant une quarantaine d'associations et de collectifs (associations nationales ou locales, collectifs de personnes sans-papiers, syndicats, etc.), mobilisés contre ce projet de loi. Ces organisations veulent montrer qu'une autre politique migratoire, respectueuse de la dignité et des droits fondamentaux de toutes les personnes exilées, est possible et nécessaire.

Grâce à cet espace inter-associatif, les associations et collectifs échangent des informations sur le contenu du projet de loi et son calendrier pour organiser des actions collectives de mobilisation citoyenne et de plaidoyer auprès des parlementaires.

Début décembre 2022, alors que le débat annuel sur l'immigration se tenait à l'Assemblée nationale, associations et collectifs ont organisé une conférence de presse puis un rassemblement devant l'Assemblée nationale. Une vingtaine de député·es sont venu·es rencontrer les associations et collectifs lors du rassemblement et ont pu écouter les propositions des associations pour une autre politique migratoire.

La mobilisation continue en 2023 !

« ***Le combat contre le PJL asile et immigration a commencé fin année 2022. Il a été pilotée par VoxPublic qui a réuni un large front commun avec les Collectifs de Sans-Papier (CSP), des associations et des syndicats. Cela a créé un véritable élan collectif pour la lutte pour les droits des personnes exilées en France.*** »

Bchira Ben Nia,
porte-parole de la Coordination 75 des Sans Papiers (Paris).

RESSOURCES ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

Une journée inter-associative « plaidoyer migrations et contentieux »

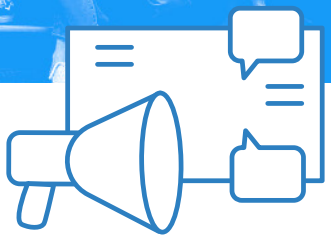

En juillet 2022 VoxPublic a organisé une journée « Plaidoyer Migrations » consacrée à l'usage du contentieux comme outil de plaidoyer pour promouvoir le respect des droits des personnes exilées. Une première journée qui s'était déroulée en 2021 avait permis de publier le manuel « Migrations et asile : la pratique du plaidoyer vue par des associations » disponible dans notre boite à outils en ligne.

Une quinzaine d'associations ont rappelé l'importance de « l'arme du droit » pour promouvoir les droits des personnes exilées. Elles ont échangé sur leurs bonnes pratiques et les nouvelles stratégies juridiques mises en place pour défendre les droits des personnes exilées.

Une restitution écrite reprend de manière synthétique les éléments pour comprendre les usages de la stratégie contentieuse, l'articulation avec une stratégie de plaidoyer, les avantages et forces des différentes stratégies contentieuses, mais également les limites de ces procédures et les obstacles que rencontrent les associations.

DES LIBERTÉS ASSOCIATIVES SOUS PRESSION

Une 1ère année d'application de la « loi séparatisme » sous surveillance.

Le Contrat d'engagement républicain, entré en vigueur le 1er janvier 2022, a fait la démonstration de toutes les lacunes que lui prédisaient les associations. Il est utilisé pour intimider et sanctionner les associations les plus militantes, en leur coupant l'accès aux manifestations publiques (Planning familial de Chalon/Saône), aux subventions publiques (Alternatiba Poitiers) ou aux équipements financés par des fonds publics (Maison régionale et l'environnement et des solidarités de Lille).

Les associations auxquelles participent des personnes musulmanes, ou perçues comme telles, restent les cibles privilégiées d'une « *chasse aux sorcières* » comme l'a pointé l'Observatoire des libertés associatives dans son second rapport fin janvier 2022, et dont VoxPublic a organisé la diffusion vers la presse et les parlementaires.

Les collectifs militants et les associations écologistes, en particulier celles qui pratiquent la désobéissance civile, sont devenues au cours de l'année les nouvelles cibles des autorités dans l'application de cette loi séparatisme.

VoxPublic, notamment dans le cadre de la Coalition pour les libertés associatives, réalise une veille active de ces entraves aux associations, participe à leur médiatisation et conseille au cas par cas les associations qui la sollicitent pour faire face à ces restrictions de l'espace démocratique. VoxPublic a coordonné la rédaction et facilité la diffusion dans les médias de tribunes collectives pour alerter sur ces dérives qui restreignent les libertés des organisations de la société civile en France.

L.A. COALITION LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Au fil de ces années, et aux côtés de ses partenaires, VoxPublic a développé des savoir-faire spécifiques en matière de gestion de crise, de soutien médiatique, de stratégies juridiques et politiques pour faire face aux attaques contre les libertés associatives. VoxPublic propose aussi des conseils pour renforcer la résilience interne des organisations face aux chocs. En 2023, notre association continuera d'être au service des associations pour qu'elles puissent défendre leurs libertés dans un espace démocratique préservé et protecteur des libertés.

NOUVELLES PERSPECTIVES

VoxPublic s'engage pour plus de justice sociale environnementale !

Afin de soutenir les associations et collectifs qui défendent les droits des personnes vulnérables dans le cadre des politiques de transition écologique tout en luttant contre les inégalités, VoxPublic intègre désormais les enjeux de justice sociale et environnementale au cœur de ses actions.

Le changement climatique affecte déjà un nombre considérable de personnes dans le monde. En France comme ailleurs, il affecte plus durement encore celles qui sont les plus vulnérables et les plus précaires. Il s'agit notamment de celles vivant dans les périphéries de grands centres urbains et à proximité de zones industrielles polluantes, les personnes sans moyens financiers pour adapter leur mode de vie (habitat, alimentation...) aux nouvelles normes écologiques, les personnes « réfugiées climatiques » contraintes à la migration…

Face à des inégalités sociales qui se creusent, et aux impacts déjà visibles du changement climatique, il est important pour VoxPublic de participer à ce combat intersectionnel pour la justice sociale et environnementale. Seule une transition inclusive et participative peut permettre d'atteindre un véritable progrès à la fois écologique et démocratique.

VoxPublic encourage et soutient déjà quelques dynamiques citoyennes permettant à des groupes de personnes vulnérables de se faire entendre dans les débats et de participer aux décisions les concernant dans les politiques dites de « transition écologique », afin que leurs droits soient respectés et renforcés.

En 2022, VoxPublic a travaillé avec des associations (APPUII, Pas Sans Nous...) soutenant des habitant·es de quartiers populaires qui se battent pour des programmes de rénovation urbaine plus démocratiques. La première revendication collective dans ces quartiers est celle de la participation pleine des habitant·es aux projets qui touchent à leurs logements et lieux de vie, en un mot leur « environnement ». Cela passe notamment par une demande de rénovation énergétique des bâtiments existants, plutôt que des destructions amenant au déplacement des habitant·es vers des périphéries toujours plus lointaines. Cela passe aussi par des demandes de sauvegarde des espaces verts et de friches comme îlots de fraîcheur, dans des quartiers qui peuvent s'avérer très inconfortables en période de canicule.

En 2023, et pour les années à venir, VoxPublic souhaite continuer à s'engager pour défendre les droits des personnes les plus vulnérables et accompagner tous les collectifs et associations en faveur d'une transition écologique, citoyenne et juste !

Médias et numérique : des outils libres toujours plus nombreux au service des partenaires de VoxPublic

STRATÉGIES MÉDIATIQUES

Le travail avec les médias au cœur des stratégies de plaidoyer

Tout au long de l'année, l'équipe de VoxPublic a travaillé pour intégrer des stratégies médiatiques au cœur des campagnes d'interpellation. Le but est d'attirer l'attention des décideur·euses politiques et leur faire entendre, via les médias, les revendications des partenaires de VoxPublic.

VoxPublic coordonne aussi des stratégies médiatiques de coalitions d'organisations, en assurant la rédaction et la diffusion de communiqués de presse, l'organisation de conférences de presse, ainsi qu'une communication coordonnée sur les réseaux sociaux.

L'organisation d'un petit-déjeuner entre journalistes et député·es a été une manière efficace pour promouvoir le rapport « *Une nouvelle chasse aux sorcières* », fruit d'une enquête de l'Observatoire des libertés associatives. Plus d'une vingtaine des journalistes et sept député·es ont répondu à l'invitation donnant lieu à plus d'une quinzaine d'articles dans les médias nationaux.

Un autre moment fort de l'année a été l'organisation de la conférence de presse de Tous Migrants et Border Forensics pour réclamer la réouverture de l'enquête judiciaire sur le décès, près de Briançon (Hautes-Alpes), de la jeune nigériane Blessing Matthew. La conférence de presse organisée par VoxPublic en appui aux associations, a rencontré un grand succès avec la participation de plus d'une trentaine de journalistes (en présence et en visioconférence) et a donné lieu à une vingtaine des reportages dans la presse internationale, nationale et régionale.

Dans le cadre du débat sur le projet de loi « *asile et immigration* », VoxPublic a également organisé en fin d'année, dans les locaux d'Amnesty international France, une conférence de presse qui a rencontré un réel succès avec plus d'une vingtaine d'associations regroupant des personnes exilées et de défense de leurs droits. Là encore, un nombre important de journalistes ont répondu présent·es et plus de quinzaine d'articles publiés.

Pour toutes ces actions, l'objectif a été de capter l'attention des journalistes grâce à des informations de qualité, et valoriser, à travers des articles ou reportages de presse, les demandes des organisations soutenues par VoxPublic et ainsi, faire entendre les voix de personnes impactées par les injustices et les discriminations.

DÉMOCRATIE ET OUTILS NUMÉRIQUES

Lancement d'une nouvelle plateforme d'interpellation des parlementaires

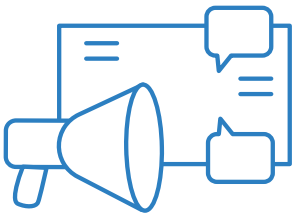

Les outils numériques de l'association ont évolué en 2022. Le site internet a été restructuré pour une meilleure compréhension des activités de l'association et la mise en valeur des outils mis à la disposition du monde associatif, comme les annuaires - en accès libre - des décideurs et décideuses politiques, ainsi que des médias et des journalistes. Un travail de six mois de réflexion et de conception a débouché sur la mise en ligne d'une plateforme d'interpellation en ligne des parlementaires français et des membres de cabinets ministériels.

Les partenaires de notre association auront accès à ce nouvel outil numérique afin de leur faciliter l'interpellation directe des décideur·seuses, mais aussi pour gagner en visibilité sur les réseaux sociaux. Elle permettra aussi aux citoyen·nes d'ouvrir plus facilement un dialogue avec leur député·e ou leur sénateur·rice pour faire valoir leur opinion, sur la base d'arguments développés par les associations ou les collectifs partenaires.

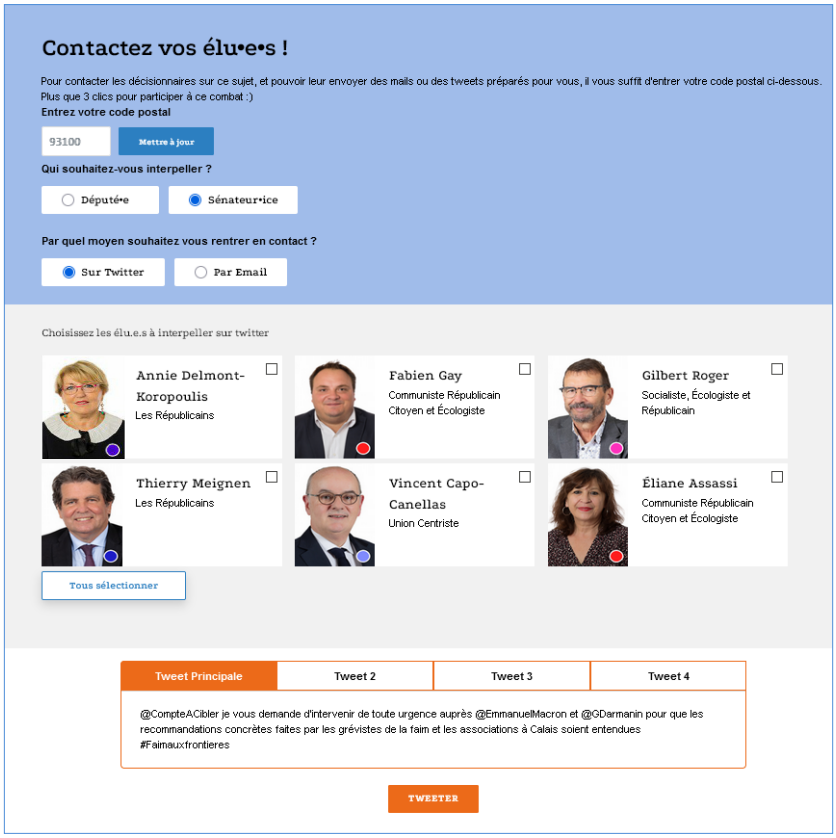

Le lancement de cette plateforme a donné l'opportunité d'organiser un temps de débat et de capitalisation avec une trentaine de représentant·es associatifs sur le thème de l'usage du numérique dans les stratégies de plaidoyer. Ce temps d'échange s'est inscrit dans notre projet #AssoTech, lancé par VoxPublic en 2017, et a donné lieu à une fiche méthodologique sur les bonnes pratiques partagées.

DES OUTILS LIBRES POUR BIEN INTERPELLER

Une année charnière

pour le renouvellement des annuaires

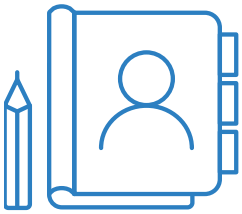

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement des député·es et du gouvernement suites aux élections. VoxPublic a donc dû travailler dur pour proposer des annuaires complets dès la rentrée !

Pour l'année 2022, les trois premiers annuaires les plus téléchargés : député·es, journalistes et médias ont été téléchargés 6 000 fois !

L'annuaire « cabinets ministériels » compte

465 contacts

L'annuaire Journalistes compte

913 contacts pour 270 médias référencés

Mise à jour faites en 2022 :

→ annuaire cabinets ministériels mis à jour 3 fois

→ annuaire député·es mis à jour 4 fois

→ annuaire sénateur·rices mis à jour 4 fois

→ annuaire journalistes mis à jour 6 fois

→ annuaire médias mis à jour 1 fois

contact@voxpublic.org

www.voxpublic.org